

JANVIER				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

JANVIER 2021				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER 2021				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS 2021				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

- DÉCHETS
- MATIÈRES ORGANIQUES + DÉCHETS
- MATIÈRES ORGANIQUES + RECYCLABLES
- MATIÈRES RECYCLABLES
- COLLECTE DES GROS REBUTS

**** ATTENTION - DÈS JANVIER
DIMINUTION DE LA
FRÉQUENCE DE COLLECTE
DES DÉCHETS****
Voir information à l'endos.



SERVICE GRATUIT RÉSERVÉ AUX CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MRC DES LAURENTIDES

- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)¹
- Appareils électriques, électroniques et informatiques
- Meubles et objets divers
- Matières recyclables
- Pneus et batteries d'auto
- Polystyrène (plastique #6)
- Résidus verts²

¹Maximum de 26 visites par année

²Acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant et de Sainte-Agathe-des-Monts (printemps et automne) et au Complexe environnemental de la Rouge - RIDR (toute l'année).

ÉCOCENTRE DE VAL-DES-LACS

Garage municipal, 20, rue Charron

HEURES D'OUVERTURE :

Du 15 décembre 2019 au 11 avril 2020

Mercredi : 16 h à 20 h / Samedi : 8 h à 16 h

Du 12 avril au 12 décembre 2020

Mercredi, jeudi, vendredi : 16 h à 20 h - Samedi : 8 h à 16 h

Fermé les jours fériés

ÉCOCENTRE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

HEURES D'OUVERTURE :

Du 3 janvier au 4 avril 2020

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30 / Samedi : 9 h à 15 h

Du 6 avril au 9 mai 2020

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30 / Samedi : 9 h à 15 h

Du 10 mai au 20 septembre 2020

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h - Dimanche : 10 h à 15 h

Du 22 septembre au 31 décembre 2020

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30 / Samedi : 9 h à 15 h

Fermé les jours fériés

MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES ORGANIQUES EN VRAC,
DANS DES SACS DE PAPIER OU DES SACS
COMPOSTABLES SEULEMENT

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

comprenant les aliments frais, congelés, séchés,
cuits et préparés ainsi que les restants de table.

- Nourriture (cuite, crue, avariée)
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers, friandises et confiseries, café (grains, marc et filtre)
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'oeuf, écales de noix
- Sachets de thé et tisane, viandes, poissons et os, nourriture pour animaux

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Assiettes ou verres de carton souillés, carton souillé d'aliments (pizza, etc.)
- Essuie-tout, papier mouchoirs et serviettes de table souillés

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes, résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois, plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

DÉCHETS

SEULS LES DÉCHETS ULTIMES
QUI N'ONT AUCUN POTENTIEL DE
RECYCLAGE OU DE VALORISATION
DEVRAIENT SE RETROUVER DANS LE BAC NOIR.

ATTENTION DIMINUTION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Dès janvier 2020, la fréquence de collecte des déchets sera réduite à une collecte aux quatre semaines en saison hivernale et une collecte aux deux semaines en saison estivale. Nous vous encourageons à utiliser votre bac vert pour disposer des matières recyclables et votre bac brun pour disposer des matières organiques.

COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs roulants doivent être placés côte à côte, avec un espace de 60 cm (24 po) tout autour. Les poignées et les roues doivent pointer vers la maison afin que rien ne nuise à la collecte.



MATIÈRES RECYCLABLES

✓ PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans pailles)

✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souples (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)

✓ MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudières

✓ VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs

Pour tout problème relatif à la collecte,
contactez la RITL au 819 324-5679

TRAINDEVIEDURBLE.com

2020

CALENDRIER DE COLLECTES des matières résiduelles



Tél.: 819 326-5624

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TRINITE-TERRITOIRES
2018-2019
MRC DES
LAURENTIDES

TRAINDEVIEDURBLE.com